Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP I D RED LIQUID 4GL

Numéro de la matière 57024C

### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société Zep Inc.

Adresse 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

### Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	clair
Odeur	type hydrocarbure

#### Classification SGH

Liquides inflammables : Catégorie 2 Irritation cutanée : Catégorie 2

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles exposition unique

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

Danger par aspiration : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger







Flamme

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration

dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Conseils de prudence

#### Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

#### Intervention:

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P331 NE PAS faire vomir.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction. Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P235 Tenir au frais.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

#### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	>= 80 - <= 100
propane-2-ol	67-63-0	>= 5 - < 10
heptane	142-82-5	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître

seulement plusieurs heures plus tard. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

contaminée.

Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes

persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris

sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne PAS faire vomir.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une

pneumonie.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets aigus de la toxicité spécifiques à l'organe cible

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

varieront selon le type d'exposition (oral, cutané ou inhalation), l'organe ou le système affecté, et toute condition médicale préexistante. Les symptômes peuvent comprendre des difficultés respiratoires, une douleur abdominale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des vomissements, une dépression du système nerveux central, une vision trouble, des crises épileptiques, et une perte de conscience - potentiellement mortelle.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire

: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales /

nationales (voir chapitre 13).

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Les récipients ne peuvent être ouverts que sous hotte d'

extraction.

Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous

pression.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage sures

: Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker

verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter Agents oxydants

Ne pas congeler.

: 5 - 40 °C Température de stockage

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composanto	NoCAS	Turno do	Paramètres de	Doos	
Composants	NOCAS	Type de		Base	
		valeur (Type	contrôle /		
		d'exposition)	Concentration		
	27.00.0	T14/4	admissible	04.45.051	
propane-2-ol	67-63-0	TWA	200 ppm	CA AB OEL	
			492 mg/m3		
		STEL	400 ppm	CA AB OEL	
			984 mg/m3		
		TWA	200 ppm	CA BC OEL	
		STEL	400 ppm	CA BC OEL	
		VEMP	400 ppm	CA QC OEL	
			983 mg/m3		
		VECD	500 ppm	CA QC OEL	
			1,230 mg/m3		
		TWA	200 ppm	ACGIH	
		STEL	400 ppm	ACGIH	
heptane	142-82-5	TWA	400 ppm	CA BC OEL	
		STEL	500 ppm	CA BC OEL	
		VEMP	400 ppm	CA QC OEL	
			1,640 mg/m3		
		VECD	500 ppm	CA QC OEL	
			2,050 mg/m3		
		TWA	400 ppm	CA AB OEL	
			1,640 mg/m3		
		STEL	500 ppm	CA AB OEL	
			2,050 mg/m3		
		TWA	400 ppm	ACGIH	
		STEL	500 ppm	ACGIH	

## Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	NoCAS		Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	
PROPAN-2-OL	67-63-0	Acétone	Urine	End of shift at end of workwee k	40 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

produit. En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien

adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et

des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair

Odeur : type hydrocarbure

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 64 °C

Point d'éclair : -18 °C

Méthode: TCC

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

: 11.6 %(V)

Limite d'explosivité, inférieure : 1.2 %(V)

Pression de vapeur : 178.65 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 0.7 g/cm3

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble Solubilité dans d'autres

solvants

: insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

Les effets sont immédiats et retardés.

L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une

pneumonie.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les effets aigus de la toxicité spécifiques à l'organe cible varieront selon le type d'exposition (oral, cutané ou

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

inhalation), l'organe ou le système affecté, et toute condition médicale préexistante. Les symptômes peuvent comprendre des difficultés respiratoires, une douleur abdominale, des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des vomissements, une dépression du système nerveux central, une vision trouble, des crises épileptiques, et une perte de conscience - potentiellement mortelle.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

**IARC** Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

> plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

**ACGIH** Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

> plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

orale

Composants:

propane-2-ol:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,396 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

heptane:

Toxicité aiguë par : CL50 Rat: 103 mg/l Durée d'exposition: 4 h inhalation

Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Produit:** 

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Produit:** 

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

de la peau.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

Donnée non disponible

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

### **Produit:**

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau **Composants:** propane-2-ol:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0.05

octanol/eau heptane:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 5

octanol/eau

### Mobilité dans le sol

Version 2.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Très toxique pour les organismes aquatiques., Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (HEPTANE, ISOPROPANOL), 3, II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S., (HEPTANE, ISOPROPANOL), 3, II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (HEPTANE, ISOPROPANOL), 3, II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1993, Flammable liquid, n.o.s., (HEPTANE, ISOPROPANOL), 3, II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1993, Flammable liquids, n.o.s., (HEPTANE, ISOPROPANOL), 3, II

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS **TSCA** Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger





Danger pour la



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Danger:

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS D'INGÉSTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. NE PAS faire vomir. En cas d'irritation cutanée: consulter

Version 2.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

**Stockage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir au frais. **Elimination:** Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	2.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.